



CAIRANNE, LE

**MAIRIE  
DE  
CAIRANNE  
84290**

Tél. : 04 90 30 82 12

Fax : 04 90 30 73 86

Courriel : cairanne.mairie@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2018**

Le conseil municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Roger ROSSIN, Maire, le 26/11/2018 à 20.00 H, salle du Conseil Municipal. Tous les Adjointes, Conseillères et Conseillers étaient présents ou représentés.

POUVOIRS : M. Stéphane CHARANCON à M. Roger ROSSIN – Mme. Amandine ROLLIN à Mme Claudine MONIER - M. Vincent SEVE à M. José CANDEL

**Mme. Evelyne VILELA est nommée secrétaire de séance.**

L'ordre du jour est ensuite abordé.

**I – DELIBERATIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES :**

**Virement de crédits en section de fonctionnement**

CHAP.	Compte	Dépenses	Objet	MONTANT
012	6411		Personnel titulaire	+ 4 700.00
			Total.....	+ 4 700.00
		Recettes		
013	6135		Locations mobilières	-4 700.00
			<b>Total.....</b>	<b>-4 700.00</b>

DM adoptée à l'unanimité.

## II – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il y a lieu, de mettre le tableau des effectifs à jour, Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité sont créés ou annulés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires, au fonctionnement des services.

**M. le Maire propose à l'assemblée,**

D'adopter les modifications du tableau des emplois suivants :

<b>CADRES OU EMPLOIS</b>	<b>CATEGORIE</b>	<b>EFFECTIF</b>	<b>DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE (Nombre heures et minutes)</b>
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>			
Rédacteur	B	1	Temps complet
Adjoint administratif	C	1	35 heures
Agent administratif	C	1	17 heures 30
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>			
Adjoint technique	C	6	35 heures
Adjoint technique	C	2	31 h 30
Adjoint technique	C	1	22 h 45
Garde-champêtre		Poste vacant	
<b>TOTAL</b>		<b>12</b>	

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le présent tableau des effectifs.**

### **III – :MODIFICATION DELIBERATION RESTAURATION DU LAVOIR :**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que dans la séance du 03 septembre 2018 on avait sollicité une aide financière auprès du Conseil Départemental, afin de financer ces travaux. La fontaine ne coulant plus, Monsieur le Maire a fait appel à la société « Vercors Visio » le devis est de 916.00 € hors taxes. Le montant des travaux s'élève désormais à 21 846.00 hors taxes et la délibération sera modifiée en ce sens. Question adoptée à l'unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES**

M. MILLET souhaite obtenir une place le mercredi soir, pour sa roulotte « food-trucks » sa spécialité est le burger, produits locaux, bio + pains spéciaux. Le conseil est ok à l'unanimité.

Monsieur le Maire est très satisfait du Voyage à VERDUN, qui s'est déroulé, dans une très bonne ambiance, du 23/11 au 25 novembre 2018. 52 personnes ont effectué ce déplacement dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre. Recueillement et dépôt de gerbe sur la tombe de Gabriel JUBAIN. Visites des hospices de Beaunes, du Musée du Général de Gaulle, de Colombey les deux Eglises...

#### **Quelques dates à retenir :**

Samedi 1<sup>er</sup> décembre : orchestre philharmonique 35 choristes et 32 musiciens à 17 h00 – Eglise St. André.

Mercredi 05/12 à Ste Cécile les Vignes – Cérémonie à 18.00H en hommage aux Morts pour la France en Algérie, Maroc et Tunisie.

Le samedi 08/12 téléthon : randonnées – repas en soirée « moules / frites » préparé par les associations.

Le 12/12 à 18 h 30 réunion de la communauté de communes Ventoux Voconces - salle polyvalente.

Le 15 marché de Noël, à compter de 10 H - A 17 H Concert Eglise Saint André.

Le 18/01/2019 à 15 H Salle polyvalente – gâteaux des Rois pour les + de 80 ans

Le 20/12 à 12 h repas de Noël de l'école – salle polyvalente

#### **LE 05 JANVIER 2019 – CEREMONIE DES VŒUX**

- Prochain Conseil municipal : lundi 28 janvier 2019

Après un dernier tour de table la séance est levée à 20 H 40.

**Le Maire,  
Roger ROSSIN**



**La Secrétaire,  
Evelyne VILELA**